



Ville de Carouge

CONTRAT DE QUARTIER DE LA TAMBOURINE Procès-verbal de la première Assemblée de quartier

Date 23.02.12
Objet(s) **Contrat de quartier de la Tambourine : formulation des changements visés, définition des priorités et constitution du Groupe de projets**

La séance est ouverte à 20:15
Président(e) de séance M. Pierre Orelli

Présents : Mme M. De Jesus, membre du Comité de la Maison de Quartier (MQC),
Mme R.A. Wagnières, co-présidente de l'APET,
Mme I. Buisson, animatrice MQC,
Mmes N. Vimic, N. Hermann Babel, C. Traoré Mala, M. Ortiz Bahamón, S. Lachat, F. Kissling, M. Varin,
B. Peruzzo Camin

M. M. Ferretti, Service bâtiment UniGE,
M. B. Schaffer, Directeur adjoint, HEG
M. A. Murmann, Président de l'Association des Habitants du Quartier de la Tambourine (AQT),
M. R. Scariati, co-président de l'APET
M. M. Mouro, Délégué du Conseil administratif pour le Contrat de quartier de la Tambourine,
MM. D. Wagnières, M. Guillet, C. Meyer, M. Filgueiras, A. Mbungu, C. Hauenstein, M. De Jesus, A. Fuhrer
MM. F. Berthoud, P. Orelli, membres de l'administration.

Procès-verbaliste : Madame Dartiguepeyrou.

1ère partie : Introduction M. Orelli

M. Orelli se présente et souhaite la bienvenue au public.

Il signale quelques modifications qui doivent être apportées au dernier Procès-verbal. La première concerne les horaires des activités proposées aux enfants le vendredi dans la salle de sport : le parascolaire prend les enfants en charge de 16h à 18h alors que les activités proposées par M. De Jesus ont lieu, quant à elles, de 18h à 20h. La seconde modification se situe à la page 8 ; en effet, l'intervention pour l'arrêt de bus doit être attribuée à M. Gaille et non à M. Taillens. Enfin, la demande pour savoir s'il existe des séminaires ouverts au public à l'Université ne provient pas de M. Guillet. En outre, une erreur subsiste sur le plan résumant les interventions de la dernière séance : il ne s'agit pas du phare de l'EVE mais de celui de l'Université.

Puis, M. Orelli présente Mmes M. Varin et B. Peruzzo Camin qui sont toutes les deux étudiantes à la Haute Ecole en Travail Social. Il explique qu'elles ont choisi, pour la réalisation de leur travail de bachelor, d'observer la mise en place du Contrat de quartier de la Tambourine. Dans ce but, elles ont participé à plusieurs rencontres durant lesquelles M. Orelli a présenté le Contrat de quartier et elles participent aux assemblées, dans un rôle d'observatrices. M. Orelli invite les personnes présentes à réserver un bon accueil à ces étudiantes, si ces dernières les contactent pour les besoins de leur recherche.

Après ce préambule, M. Orelli rappelle rapidement la manière dont Carouge définit le Contrat de quartier, les différentes étapes de la démarche, ainsi que les réponses apportées dans le cadre de la première Assemblée de quartier aux deux questions suivantes ; qu'est-il nécessaire de changer dans le quartier ? et de quelles ressources dispose-t-on pour introduire du changement ? (cf. procès-verbal du 26.01.2012).

M. Orelli explique ensuite le déroulement de la séance. Tout d'abord, deux temps de travail en sous-groupes permettront de réfléchir sur les thèmes centraux mis en évidence par la dernière séance, à l'exception des thématiques liées à la mobilité, à l'aménagement de l'espace public et à la tranquillité, qui sont plus proche de la sphère d'influence directe de la Commune, et qui par conséquent font l'objet d'un suivi par l'administration. Dans chaque sous-groupe, six au total, il s'agira de formuler les changements auxquels les participants souhaitent aboutir. Chaque personne aura ainsi la possibilité de participer à la réflexion de deux groupes et doit donc choisir les deux thématiques à propos desquelles elle souhaite le plus contribuer à définir les améliorations attendues.

À l'issue de cela, une mise en commun sera organisée afin que tout le monde prenne connaissance de ces réflexions. Puis, il s'agira de définir les aspects sur lesquels il est nécessaire d'agir de manière prioritaire, dans le cadre du Contrat de quartier.

Enfin, le Groupe de projets sera constitué.

Un monsieur souhaite savoir si les personnes qui n'habitent pas à la Tambourine mais à Carouge peuvent également participer à cette séance.

M. Orelli répond que ces personnes, tout comme les personnes qui exercent leurs activités professionnelles durant la journée dans le quartier par exemple, peuvent parfaitement participer, contribuer et enrichir les réflexions. Il précise toutefois que les personnes qui constitueront le Groupe de projets devront impérativement être des habitants de la Tambourine.

2ème partie : discussion en groupes de travail (2 x 40 minutes)

Les thèmes de réflexion sont les suivants :

1. Bien se connaître
2. Limiter les incivilités et le vandalisme
3. Meilleure intégration dans la commune
4. Animation dans le quartier
5. Espace de discussion habitants/institutions
6. Verdir la Tambourine

3ème partie : restitution des groupes

M. Orelli invite le public à reprendre la discussion pour passer à la mise en commun des groupes de travail. Il demande à chaque groupe de restituer sa réflexion en quelques mots et de présenter la phrase qui synthétise le changement auquel le groupe souhaite aboutir. Il propose de reprendre les groupes dans l'ordre.

Bien se connaître

Les participants à ce groupe ont relevé que le meilleur moyen pour faciliter les rencontres consiste à aménager une place centrale afin de pouvoir disposer d'un lieu convivial où l'on peut boire un café ou prendre l'apéro. Comme il n'est pas possible de réaliser cette place dans l'immédiat et que le chantier lié à la construction du nouveau bâtiment de la HEG, au centre du quartier, est imminent et qu'il durera environ 2 ans, le groupe a pensé à du mobilier non-fixe comme une roulotte ou une cabane comme celle de la place de la Sardaigne. Il a aussi pensé à des tables, et à plus de grills vers l'agorespace. La phrase du groupe est : **« Il existe dans le quartier du mobilier urbain (tables, grills, roulotte) et des activités favorisant les rencontres. »**

M. Orelli apporte une précision autour de l'idée de la buvette mobile. Il dit que la roulotte s'est imposée aux yeux des participants, car les lieux existants (Maison de Quartier et cafétéria de l'Uni) ne permettent pas la vente d'alcool.

Limiter les incivilités et le vandalisme

Les incivilités ont été abordées sous leur aspect quotidien comme les vols ou la saleté. Les mots « respect » et « civisme » sont venus plusieurs fois en avant dans la discussion. Le groupe a voulu mettre en avant ces valeurs afin de dépasser les différences et d'avoir un quartier qui fonctionne en paix. La phrase du groupe est : **« La Tambourine sera un quartier où les espaces communs, les équipements et les personnes seront respectés et où les principes de courtoisie et d'entraide seront valorisés. »**

Meilleure intégration du quartier de la Tambourine dans la commune

L'idée du groupe a été : plutôt que de forcer à une "fusion" avec Carouge, il s'agit de proposer une autre identité où une qualité propre serait développée. Cette qualité pourrait prendre la forme, par exemple, d'expositions, de manifestations, d'espaces verts, etc. en résumé, des choses qui manquent à Carouge et qui pourraient valoriser l'identité et le caractère qualitatif de la Tambourine. La phrase du groupe est : **« On souhaiterait mettre sur pied un certain nombre d'actions qui mettraient en valeur les qualités du quartier. »**

L'animatrice du groupe, Mme Isabelle Buisson, pense qu'il est important de souligner qu'il fut difficile de travailler sur ce sujet car une grande frustration s'est faite ressentir, tout au long de la discussion. En effet, de nombreuses personnes regrettent qu'il ne soit pas possible de travailler sur les trois thématiques relevant de la sphère d'influence directe de la Commune.

Animation dans le quartier

L'idée du groupe était d'apprendre à vivre ensemble. Selon cette idée, il faut enlever la barrière virtuelle existante entre les habitants du quartier. Il y a des espaces qu'on ne sait pas toujours comment utiliser ; toutefois, il faut noter qu'il y a assez d'infrastructures (agorespace, épicerie, EVE, école, MQ, etc.) qui sont autant de lieux conviviaux. Il est aussi important d'apprendre à communiquer entre habitants en dehors de ces espaces.

La phrase du groupe est : **« Vivre dans un quartier vivant, dynamique et convivial. »**

Espace de discussion entre habitants et institutions

L'idée est de faire reconnaître entre elles les différentes associations qui cohabitent sur ce site (rien qu'à la HEG, trois associations internes existent : les étudiants, les juniors-entreprise et les anciens étudiants) afin qu'elles participent à des échanges, des communications, des propositions et dans l'immédiat des informations sur le chantier qui va s'ouvrir prochainement. Il s'agit, en résumé, de créer un point de rencontre où l'on peut discuter mais aussi évoquer ce qui va bien, car tout ne va pas si mal sur ce site. La phrase du groupe est : **« Il existe à la Tambourine un groupe réunissant des représentants des institutions du quartier et des représentants des associations des habitants et du groupe de projet permettant d'échanger informations, idées et suggestions. »**

Verdir la Tambourine

La discussion fut déterminée par la frustration de ne pouvoir intervenir que sur cet aspect-là, dans le sens où il n'y a ni de nouveau PLQ (donc on ignore comment le quartier sera à l'avenir), ni d'informations sur le long échange entre l'Etat et la Commune qui fait que le domaine public n'est toujours pas passé de l'Etat à la Commune. L'impression est donc de ne pouvoir faire que du « saupoudrage » puisqu'il n'est pas possible d'avoir de prise sur le reste. Il est possible de verdir les toits (il n'y a pratiquement plus que des toits plats), de casser du béton ici et là, ou encore d'utiliser une autre matière que le béton pour les voies dévolues aux voitures. Il peut aussi y avoir des potagers. La phrase du groupe est : **« La Tambourine sera un quartier où tous les espaces possibles feront l'objet de plantations, de jardins et où une stratégie de verdissement systématique sera mise en place pour gagner sur le béton. »**

Avant de fixer les priorités, Mme Isabelle Buisson présente une démarche réalisée durant le centre aéré enfants à la MQ. Il s'agit d'un travail qui a été réalisé sur plusieurs après-midi à l'aide d'un outil pédagogique nommé « la Ville en valise » et réalisé par un collectif d'architectes, urbanistes et paysagistes de Lyon, de l'association « Robin des villes ». Ces ateliers sont des ateliers de sensibilisation à l'environnement urbain dévolus aux enfants. Cet outil a été acquis par la Délégation à la jeunesse de la Ville de Genève. L'atelier s'est déroulé en deux groupes. La première démarche fut d'aller prendre des photos des lieux et matières dans le quartier. Ensuite, un matériel de maquette à disposition a permis de réaliser le travail en trois étapes. Lors de la première étape, les enfants ont dû reconstruire leur quartier en s'orientant à l'aide d'un plan, et réfléchir à ce qu'ils avaient envie d'y changer. La seconde étape a mené les enfants à créer une ville imaginaire. À la fin des deux étapes, les deux groupes ont échangé et se sont mutuellement posé des questions sur leurs démarches. Cela a obligé les enfants à expliquer leur démarche et à avancer dans leur compréhension de l'aménagement urbain. Enfin, la dernière étape, à nouveau, s'est déroulée sur la Tambourine. Il a fallu que les enfants choisissent un lieu, dans la Tambourine, sur lequel ils souhaitaient travailler. Leur choix s'est porté sur le grand pré derrière l'école, qui est un espace suffisamment vide pour leur donner l'envie de créer beaucoup de choses. Les résultats de cette expérience furent très intéressants et fructueux.

Un film de trois minutes qui résume la dernière étape du projet est visionné par les participants. Les enfants ont installé dans leur champ des logements, deux parcs dont l'un contient une piste cyclable, des trottoirs, une piscine, une patinoire, un ruisseau traversé par la piste cyclable à l'aide d'un pont, un terrain de pétanque et de football, une maison de quartier, une bibliothèque, une crèche et des parkings. Les enfants pensent que plusieurs de ces installations (terrain de foot, de pétanque, piscine, piste cyclable et ruisseau) possèdent un fort potentiel touristique. Ils aimeraient encore y mettre un centre commercial ou un zoo.

4ème partie : définition des priorités et constitution du Groupe de projets

Pour définir les priorités parmi les 6 thématiques traitées ce soir M. Orelli invite les personnes présentes à se rendre auprès des tableaux correspondants aux dites priorités et à coller des gommettes jaune (1 point), orange (2 points) et rouge (3 points) selon l'ordre de priorité qui semble approprié à chacun. Les différentes thématiques seront ensuite classées en fonction du total des points qu'elles auront récoltés.

Pendant que M. Berthoud calcule les résultats, M. Orelli explique différents éléments à propos du Groupe de projets. Ce groupe est ouvert aux habitants de la Tambourine. Il sera chargé de lancer l'appel à projets qui invitera l'ensemble des habitants et usagers du quartier à concevoir des projets apportant une contribution utile à l'atteinte des objectifs qui viennent d'être définis. Il accompagnera à la demande les personnes qui ont une idée de projet et qui ont besoin d'être soutenues dans la structuration de ce dernier. Ce groupe aura également pour rôle de valider ces projets, c'est-à-dire de vérifier qu'ils sont bien en adéquation avec les objectifs définis en assemblée, qu'ils prennent en compte les contraintes légales et techniques, ainsi que celles découlant des engagements pris par la commune dans le domaine du développement durable, et de vérifier s'ils sont réalistes en termes de budget. Enfin, le Groupe de projets aura la tâche de gérer l'enveloppe financière mise à disposition par les autorités carougeoises. Le groupe sera constitué de personnes habitant la rue de la Tambourine, de M. Mouro, représentant du Conseil administratif, et de Mme Isabelle Buisson, animatrice avec des compétences en gestion de projet et animation de groupe. M. Orelli participera également au début afin d'aider le groupe à s'organiser et à trouver son rythme de croisière. Il se retirera par la suite en étant toujours à disposition en cas de besoin. Au niveau de la charge de travail, M. Orelli émet l'hypothèse selon laquelle, en fonction de ce qui se fait à Vernier, une séance par mois sera à prévoir, à priori en soirée, peut-être un peu plus au début. Selon le mode organisationnel du groupe, des sous-commissions seront également créées, ce qui fait une réunion supplémentaire, probablement mensuelle. Enfin, en fonction des sollicitations de soutien pour des projets, du temps supplémentaire devra être libéré, bien que cette tâche n'incombe pas à tout le groupe à chaque fois, mais seulement à quelques personnes par mode de roulement.

Un monsieur souhaite savoir si les membres du groupe peuvent aussi faire des projets.

M. Orelli répond que les membres du groupe peuvent tout-à-fait faire des projets. À l'inverse, il n'est pas souhaitable qu'ils soient porteurs de l'ensemble des projets. Leur souci consistera plutôt à alimenter la dynamique de projet au sein des habitants et d'essayer d'impliquer des personnes difficiles à atteindre.

Quelqu'un se demande s'il existe des qualités requises pour faire partie de ce groupe.

M. Orelli répond que toutes les personnes ayant envie de stimuler des liens entre les habitants de la Tambourine sont amplement qualifiées pour faire partie de ce groupe. Le groupe devra se forger ses propres outils et règles de fonctionnement. Par exemple, les porteurs de projets devront remplir une grille de projet s'ils souhaitent bénéficier d'un soutien financier de la part du Groupe de projets. Un projet de grille a été réalisé par M. Orelli et sera proposé au Groupe de projets. Ce dernier pourra reprendre cette grille telle quelle, la modifier ou créer quelque chose de totalement différent.

M. Berthoud rappelle que le Conseil administratif a voulu une entière disponibilité de la part des services lors de questions techniques de la part du groupe de projet. L'idée est qu'il n'y ait pas un épuisement des gens prêts à donner de leur temps pour faire avancer les projets dans la Tambourine. La démarche participative est primordiale. L'efficacité est de mise pour que les choses puissent avancer positivement.

M. Orelli propose, pour laisser le temps à chacun de réfléchir s'il souhaite faire partie du Groupe de projets, de laisser M. Berthoud présenter le classement issu des votes.

M. Berthoud annonce qu'une priorité se définit très largement :

- « Il existe dans le quartier du mobilier urbain (tables, grills, roulotte) et des activités favorisant les rencontres » qui récolte 34 points.

Puis, en tir groupé arrivent :

- « Vivre dans un quartier vivant, dynamique et convivial » avec 17 points ;
- « On souhaiterait mettre sur pied un certain nombre d'actions qui mettraient en valeur les qualités du quartier » avec également 17 points ;
- « La Tambourine sera un quartier où les espaces communs, les équipements et les personnes seront respectés et où les principes de courtoisie et d'entraide seront valorisés » avec 16 points ;
- et « La Tambourine sera un quartier où tous les espaces possibles feront l'objet de plantations, de jardins et où une stratégie de verdissement systématique sera mise en place pour gagner sur le béton » avec 15 points.

Enfin vient :

- « Il existe à la Tambourine un groupe réunissant des représentants des institutions du quartier et des représentants des associations des habitants et du groupe de projet permettant d'échanger informations, idées et suggestions » avec 11 points.

M. Orelli constate que les priorités précieuses pour les réflexions du groupe de projet sont désormais fixées. Il propose qu'à présent, les personnes qui souhaitent participer au groupe de projet s'annoncent. Se présente :

- Monsieur De Jesus
- Madame Hermann Babel, probablement en alternance avec son mari Monsieur Babel
- Madame Traoré Mala
- À partir du mois de juin, Monsieur Hauenstein
- Madame Wagnières, probablement en alternance avec son mari

Un monsieur demande si un délai peut être obtenu afin que les gens qui le souhaitent puissent y réfléchir et en discuter avec leur famille. Quelqu'un d'autre reprend cette intervention pour évoquer les personnes membres d'associations qui souhaitent parler de leur éventuel engagement dans le Groupe de projets avec ces dernières.

M. Orelli comprend tout-à-fait ces préoccupations. Son souci se porte sur le fait que les habitants voient que les choses avancent. Il faut donc fixer un délai d'annonce de candidature qui ne soit pas trop tardif.

M. Berthoud pense qu'il serait plus fort, cohérent et légitime si les décisions prises par le Groupe de projets sont portées par un plus grand nombre d'épaules. Ainsi, la question de savoir si ce groupe est réellement collectivement porteur ne se posera pas.

Un monsieur demande s'il serait possible qu'une association ait un siège au sein du Groupe de projets que les membres de son comité occuperaient à tour de rôle. Cela diminuerait la charge de travail.

M. Orelli n'a rien contre sur le principe, il réserve toutefois la décision au Groupe de projets. Sa crainte est toutefois que si les membres du groupe tournent tout le temps, la dynamique et la construction d'une histoire commune soient entravées.

Quelqu'un fait remarquer que plusieurs personnes qui se sont désignées font déjà partie de différentes associations. Aussi, la représentation associative est-elle déjà naturellement présente.

M. Orelli propose donc mi-mars comme délai, une fois que les comités d'associations se seront réunis, pour boucler la liste des membres du Groupe de projets afin d'envoyer une convocation pour mi-avril.

Mme Isabelle Buisson pense qu'il ne faut pas que la liste des membres soit close. Habitant le quartier des Grottes, dans lequel un Contrat de quartier est en cours, elle a pu observer que le Groupe de projets était très mobile, constitué de personnes qui arrivent et partent, ce qui était tout aussi bien.

M. Berthoud répond que l'idée est de ne pas s'arrêter à quelque chose de clos, mais d'éviter de se retrouver embourbé dans des processus qui ne s'achèvent pas, avec un intérêt retombé. Il pense qu'il est important d'avancer. Il est convaincu que l'intérêt de la démarche réside dans la réalisation de projets. Toutefois, il pense qu'il est important de garder un processus qui se construit au fur et à mesure.

M. De Jesus relève que plusieurs habitants n'ont pas compris la démarche du Contrat de quartier. En effet, bon nombre d'entre eux pensent qu'il s'agit d'un projet dévolu aux associations, malgré les affiches. Il pense donc qu'il est important que les personnes présentes aux réunions en parlent autour d'elles, PV à l'appui, pour expliquer que tout un chacun est invité à participer à cette démarche créée pour les habitants du quartier.

M. Orelli souligne en effet que le bouche à oreille est primordial pour bien faire connaître le concept du Contrat de quartier. Il résume la séance en disant qu'il y a à présent un début de Groupe de projets, une série d'objectifs ainsi que des priorités. Il faut à présent laisser du temps au Groupe de projets pour qu'il se mette en place, qu'il organise son travail et qu'il parvienne au plus vite à lancer l'appel à projet. D'ici-là, le PV sera envoyé aux personnes ayant laissé leurs coordonnées.

M. Orelli remercie toutes les personnes présentes ce soir pour cette seconde assemblée. Il ne doute pas que les habitants de la Tambourine et les professionnels actifs sur le lieu réussiront à trouver des idées pour concrétiser tous ces objectifs à travers une multitude de projets nouveaux et originaux.

La séance est levée à

22:40